

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP 3718
98846 Nouméa Cedex

N° 2013-30720/DENV

Nouméa, le 10 SEP. 2013

Le Chef de service

à

Monsieur le directeur
de la société Calédonienne de Services Publics
12, route de l'Anse Vata
BP 179
98845 Nouméa cedex

Objet : visite d'inspection de l'installation de stockage de déchets (ISD) de Gadji en date
du 4 septembre 2013

Pièce jointe : compte-rendu de la visite d'inspection

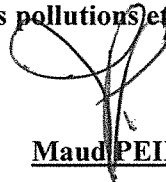
Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte rendu de notre visite du
4 septembre 2013 sur l'installation de stockage de déchets ménagers et assimilés située sur le
site de Gadji – commune de Païta, visée par l'arrêté d'autorisation d'exploiter
n° 915-2005/PS du 22 juillet 2005.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous
disposez d'un délai de quinze (15) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée

**Le chef du service de la prévention
des pollutions et des risques**



Maud PEIRANO

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Nouméa, le 4 septembre 2013

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

**COMPTE RENDU D'INSPECTION
D'INSTALLATIONS CLASSEES**

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6, route des artifices
BP 3718
98846 Nouméa Cedex

Etablissements	Installation de stockage de déchets (ISD)
Exploitants	CSP
Commune	Païta
Lieu dit	Gadji
Arrêté d'autorisation	arrêté 915-2005/PS du 22 juillet 2005
Date de la précédente visite	14 août 2013
Date de la visite	4 septembre 2013
Nom des agents visiteurs	
Accompagnés de	

1. SITUATION ADMINISTRATIVE

L'installation de stockage des déchets (ISD) située sur le site de Gadji et exploitée par la société CSP fait l'objet de l'arrêté d'autorisation d'exploiter n° 915-2005/PS du 22 juillet 2005. La situation administrative est donc régulière au regard du Titre I du Livre IV du code de l'environnement de la province Sud.

2. SITUATION TECHNIQUE

Une visite d'inspection est réalisée le 4 septembre 2013 par _____ et _____ inspecteurs des installations classées au sein de la direction de l'environnement (DENV).

L'objectif de la visite était de faire un point sur l'évolution des travaux de modelage du front de déchets suite à la visite du 14 août 2013.

Observations lors de la visite

L'exploitation se situe actuellement dans le casier B2. Des travaux de recouvrement avec une couverture provisoire de matériaux inertes est en cours de finalisation au jour de la visite. L'exploitant indique que la surface du casier B2 restant actuellement ouverte à l'exploitation représente environ 2/3 de sa superficie totale de stockage, soit 5000m² sur 8000m². Il précise que **les travaux de modelage et de recouvrement du casier devraient être finalisés en fin de semaine, sous réserve d'absence de pluie** et que le **recouvrement provisoire sur la totalité du casier devrait intervenir sous 2 mois** avant passage dans le casier C1. **L'inspection demande à être informée de la fin des opérations de recouvrement et passage dans le nouveau casier.**

L'opération de traitement des lixiviats a débuté en début de semaine. Des tranchées ont été creusées dans le massif de déchets du casier B2 pour réinjecter les condensats provenant du traitement par osmose inverse. Au cours de la visite, l'exploitant indique rencontrer des difficultés concernant la percolation des condensats à travers le massifs de déchets et que les tranchées d'infiltration ont été creusées pour faciliter la percolation. Les déchets retirés pour

la réalisation de ces tranchées seront évacués dans le casier en exploitation. Cette opération est susceptible de générer des nuisances olfactives. Toutefois, il est constaté au cours de la visite que la rampe anti-odeurs, placée au plus près du casier en exploitation, est en fonctionnement. **L'inspection demande à être informée de l'évolution de la situation concernant les difficultés d'infiltration des condensats.**

L'exploitant a indiqué rencontrer des **difficultés d'utilisation de la sonde dans le casier A**. Selon l'exploitant la sonde utilisée pour mesurer la hauteur de lixiviats présents dans les casiers semble trop courte pour atteindre le fond de casier et, de ce fait, une nouvelle sonde de 50 mètres a été commandée et se trouve actuellement en dédouanement. Un contrôle sera réalisé dans les puits des casiers A1 et A2. **L'inspection sera tenue informée de la réception de cette sonde et des résultats des premières utilisations.**

Le déchargement d'un camion de cendres provenant de Prony Energies a été observé durant la visite. L'opérateur déchargeant les cendres s'est exposé à d'importants risques d'écrasement en se plaçant entre le fond de la benne et la porte de benne. De plus, l'opérateur ne portait pas de lunette ni de masque de protection, se risquant notamment à l'inhalation d'importantes quantités de cendres et de poussières.

De plus, le dépotage s'est effectué sur une zone en dehors de celle prévue à cet effet où la pente du terrain naturel reconstitué n'est pas orientée vers le casier en exploitation, ce qui doit être le cas pour prévenir le risque de pollution par les eaux de ruissellement.

Un rappel des consignes de sécurité et de fonctionnement au sein de l'exploitation doit être réalisé auprès des opérateurs.

Le traitement des pneumatiques par déchiquetage est actuellement en cours. L'exploitant indique que l'équipement a fonctionné près de 800 heures au cours des 5 derniers mois. Selon l'exploitant, le stock historique a considérablement diminué. **Une visite d'inspection sera réalisée en octobre, à l'issue du délai accordé à la demande de la CSP pour résorber le stock historique de pneumatiques usagés, pour permettre de statuer sur le régime de classement de l'activité de regroupement et de traitement des pneumatiques usagés.**



Travaux de modelage



Tranchées d'infiltration des condensats provenant du traitement des lixiviats et déchets à évacuer



Tranchées d'infiltration des condensats provenant du traitement des lixiviats et déchets à évacuer



Rampe anti-odeur en fonctionnement



Reprofilage en cours



Déchargement du camion cendrier (opérateur présent entre la benne et la porte de benne, sans EPI adapté)